

JOURNAL HEBDOMADAIRE
PARAISANT
Tous les VENDREDIS

Le Clairon

PUBLIÉ PAR
L'Imprimerie Yamaska
INCORPORÉE.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal a tenu sa première séance, depuis les dernières élections, mercredi de cette semaine.

Cette séance a eu lieu dans le nouveau local des délibérations du conseil, c'est-à-dire l'ancienne grande salle publique. Les travaux d'aménagement de cette salle viennent d'être terminés. Le changement a été nécessaire parce que le conseil, sur la suggestion du maire Bouchard, avait décidé de convertir son ancienne salle de délibérations en salle de vente de légumes et de petites denrées. Certains membres du conseil doutaient fort de l'opportunité de cette amélioration, et M. Bouchard n'a pu rallier la majorité nécessaire à ce projet qu'après plusieurs séances de discussion. On prétendait que les vendeurs et les vendeuses ne consentiraient pas à s'y installer. Les prévisions du maire se sont trouvées justes, car toutes les places disponibles dans cette salle sont remplies et le public peut faire ses achats à l'abri du froid, de la neige et de l'eau.

Quant à la nouvelle salle des délibérations, elle est de beaucoup plus appropriée que l'ancienne. Le chauffage s'en fait plus facilement, elle est à proximité de la salle des comités et le cubage d'air est de beaucoup plus considérable. Elle est en outre plus spacieuse. En attendant qu'il devienne possible de construire un hôtel-de-ville convenable pour une cité de l'importance de Saint-Hyacinthe, ce nouveau local remplira les exigences mieux que l'ancien.

Le conseil n'était pas au complet à la dernière séance. Quelques échevins avaient été retenus chez eux par la maladie ou par des occupations pressantes. La séance s'est passée dans le calme, et la bonne entente n'a cessé de régner pendant toute la durée des délibérations. Espérons qu'il en sera ainsi pour longtemps dans l'intérêt de la ville.

Maintenant que la volonté du peuple s'est de nouveau manifestée dans le même sens, il est du devoir de tous de travailler dans l'harmonie la plus complète, seul garant de la prospérité de la ville.

FEU MADAME J. E. PHANEUF

Une femme de bien et profondément estimée par tous ceux qui la connaissent vient de disparaître dans la personne de Madame Georgiana Houle, épouse de l'estimé député du comté de Bagot, M. J. E. Phaneuf, et mère de notre estimé concitoyen, M. J. E. Phaneuf, avocat de la Société légale Phaneuf et Poirier.

Madame Phaneuf est disparue à un âge où on commence à peine à se reposer quelque peu des premières charges de la vie, au sein d'une famille du genre de celle dont elle était à la tête. Elle avait cinquante ans à peine. Elle a été emportée par une de ces maladies curieuses qui ont su jusqu'ici contenir dans l'impuissance la science médicale la plus avancée.

Elle était une figure bien connue à Saint-Hyacinthe et dans toute la région avoisinante. Son affabilité et son bon caractère lui avaient fait des amis de toutes les personnes qu'elle eut à rencontrer.

Le nombre et la qualité des personnes qui ont assisté à ses funérailles, dont nous publions ailleurs un bref compte-rendu, ont été un témoignage éclatant de l'estime dont elle jouissait de conserve avec son époux et sa famille.

Aux nombreux témoignages de sympathie qui ont été envoyés à M. J. E. Phaneuf nous ajoutons le nôtre. Tous ceux qu'il compte pour amis à Saint-Hyacinthe ont été profondément affligés du deuil cruel qui vient de le frapper dans ses plus chères affections.

A la famille nous offrons aussi nos condoléances les plus sincères.

POLICE ET FEU

Rapports annuels

Saint-Hyacinthe le 31 décembre 1920

A Son Honneur le Maire
et Messieurs les Echevins
de la Cité.

Messieurs :

J'ai l'honneur de soumettre à votre Honorable Conseil, le quatrième rapport annuel du département du Feu, pour l'année 1920.

Nous avons eu à répondre à soixante et quatorze alarmes durant l'année 1920.

La plupart de ces appels ne furent que des commencements d'incendie, que les pompiers ont pu combattre sans qu'il y ait eu de dommages ; à l'exception de la propriété de M. Arthur Flibotte, les flammes ayant pris beaucoup de proportions avant que l'alarme fut donnée, par conséquent les dommages y ont été plus considérables.

Quoique l'outillage du département est à peu près complet, je demanderais à votre Conseil, d'acheter 500 pieds de boyaux et deux nautels d'un pouce, pour remplacer ceux détériorés dans le cours de l'année, je ne considère pas en avoir suffisamment de ceux que nous avons.

Je demanderais aussi à votre Conseil, une salle de gymnase, qui serait bien à propos pour le Poste de Polices et Pompiers, cela serait un bon moyen d'attirer les pompiers voionnaires le soir, en cas d'incendie il serait très avantageux qu'ils soient à leur poste.

C'est avec plaisir que j'ai constaté que les pompiers ont toujours répondu aux appels et travaillé aux incendies avec un sang froid et un courage admirables.

Espérant que mes demandes seront prises en sérieuses considérations,

Je demeure, Messieurs, votre tout dévoué serviteur,

A. BOURGEOIS
Chef de Pompiers.

Nombre d'appels durant l'année 74

CAUSE DES INCENDIES

Transmoteur	1	Fausse alarmes	2
Pont Barcelou	1	Poèles à pétrole	7
Feux de prairie	2	Usines à Gaz	2
Fournaises surchauffées	3	Causes inconnues	12
Feux de cheminées	34	Croyant qu'il y avait feu	2fs
Fer électrique	1	Moteurs	2fs
Fils électriques	1	Feu mis par les enfants	1
Cendres chaudes	1	Combustion spontanées	2
			74

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

Bois	46	Brique	19
Pierre	3	Prairie	4
Automobile	1	Poteau du "Bell Telephone"	1fs

MATERIAUX EMPLOYES

Longueur de boyaux en pieds	14700
Extincteurs chimiques	100
Echelles en pieds	625
Couvertes pour protéger la marchandise contre l'eau	35
Pompes à vapeur	2

HEURES DES ALARMES RECUES

De sept heures du matin à sept heures du soir	60
De sept heures du soir à sept heures du matin	14

ALARMES RECUES PAR

Indicateur automatique	41
Téléphone	30
Personnes venues avertir au Poste	3

DIVERS RAPPORTS

Inspections des boîtes d'alarmes	12fs
Inspections des pompes	9
Inspections des bornes-fontaines	60fs
Usage de la "Bouilloire" pour dégeler les bornes-fontaines	29fs
Inspections des cheminées	18fs
Nombre d'incendies contrôlés avec extincteurs	65

A. BOURGEOIS
Chef de Police et Feu

Saint-Hyacinthe le 31 décembre 1920

A Son Honneur le Maire
et Messieurs les Echevins
de la Cité.

Messieurs :

J'ai l'honneur de soumettre à votre Honorable Conseil, le quatrième rapport annuel des départements de Police pour l'année 1920.

Vous constaterez que dans le cours de l'année, aucune cause grave ou criminelle n'a été enregistrée.

Les arrestations pour vol mentionnées dans le rapport, ne sont que de petits vols commis par des enfants, ces causes ont été en partie réglées avec les parents.

Il me fait plaisir de vous dire que le nombre d'arrestations est moins considérable que les années précédentes.

Veuillez, Messieurs, accepter mes plus sincères remerciements pour l'encouragement que vous m'avez toujours démontré.

Votre dévoué serviteur

A. BOURGEOIS
Chef de Police.

Arrestations durant l'année	112
Protection sur demande	148
Personnes logées au poste durant l'année	260

STATISTIQUES DES DELITS

Personnes logées au poste pour avoir troublé la paix	11
Mendiants sans permis	5
Refus d'obéir aux ordres de la Police	1
Pour ivresse	97
Refuge comme protection	148
	260

SEXE

Hommes mariés	91	Femmes mariées	2
Célibataires	120	Filles	3
Veufs	44		260

NATIONALITE

Canadiens	202	Belges	2
Anglais	20	Russe	1
Américains	12	Italien	1
Irlandais	9	Norvégien	1
Français	5	Nègre	1
Suédois	3		260
Syriens	3		

OCCUPATIONS

Cultivateurs	20—Maçons	8—Cordonniers	16
Commis	1—Mécaniciens	12—Boulangers	1
Journaliers	95—Ecoliers	3—Soldats	23
Selliers	2—Hôtelier	1—Bourgeois	3
Fromagiers	2—Barbier	1—Peintres	13
Forgeron	1—Charretiers	17—Menuisiers	4
Sculpteur	1—Cigarier	1—Commerçants	6
Voyageur	1—Mouleurs	2—Chauffeur	1
Plombiers	7—Patissier	1—Acteur	1
Mendiants	30—Tanneur	1—Ferblantier	1

DIVERS RAPPORTS DES SERVICES ACCOMPLIS PAR LA

POLICE DURANT L'ANNEE 1920

Nombre d'appels à la police pour divers rapports	945
Informations demandées au Poste durant l'année	1067
Avis d'enlever la neige sur les trottoirs	72
" " " " " couvertures	132
Magasins trouvés non fermés à clefs par les agents de nuit	30
Vols commis par les enfants et réglés avec les parents	12
Numéros posés aux portes durant l'année	21
Lumières trouvées en défaut par les agents durant la nuit	102
Personnes étant sur le "Ticket of Leave Act" venues se rapporter à mon bureau	24
Secours donnés au Grand Connétable et aux Huissiers	19
Personnes conduites aux hôtels ou domiciles	110
Avis de nettoyer les cours	285
Service de la Patrouille	42fs
Inspections des caves et magasins	100
Enfants égarés et conduits à leurs parents par les agents	33
Avis d'enlever des enseignes au-dessus des trottoirs	4
Personnes conduites à l'Hôtel-Dieu	9
Revolvers confisqués	3
Permis donnés de porter un revolver	4
Perquisitions faites contre des dépôts de "spiritueux" dans des places d'affaires	5
Avis de rien brûler dans les cours	21
Avis d'enlever des matériaux dans les rues	5
Personnes traduites en Cour du Recorder durant l'année	33
Personnes mises à l'amende pour avoir fait courir leurs chevaux sur les ponts	6
Personnes mises à l'amende pour avoir fait stationner leur voiture à gauche	6
Personnes mises à l'amende pour avoir laissé errer leurs volailles	2
" " " " " vendu sans licence au Marché	1
Commerçant mis à l'amende pour avoir vendu du lait falsifié	1
Personnes mises à l'amende pour avoir vendu de la boisson sans licence	

DEPARTEMENT D'HYGIENE

Maisons désinfectées par ordre du médecin	19
Cadavres transportés à la morgue	5
Inspections du lait	7
Inspections des maisons privées et des restaurants	5
Personnes désinfectées au Poste de Police	9

DEPARTEMENT DE LA FOURRIERE

Chevaux amenés à la fourrière durant l'année	13
Vaches " " " " " " "	3
Chiens tués par ordre du propriétaire	16

A. BOURGEOIS,
Chef.

Chronique Municipale

SEANCE DU 2 FEVRIER

Etaient présents : Son Honneur le Maire Bouchard et les échevins Guillet, Solis, Hallé, Surprenant, Sylvestre et Côté.

Lecture et approbation des minutes de toutes les séances tenues depuis le 15 décembre dernier inclusivement.

Il est proposé par l'échevin Solis, secondé par l'échevin Guillet, et résolu à l'unanimité qu'à compter de ce jour les séances du Conseil aient lieu dans la salle centrale de l'Hôtel-de-Ville.

Lecture du rapport des élections du 24 janvier dernier, et production du certificat de la prestation du serment d'office par le maire ; documents déposés aux archives.

Il est proposé par l'échevin Côté secondé par l'échevin Guillet, et résolu à l'unanimité que le greffier et les autres officiers soient par la présente résolution autorisés à conserver, comme faisant partie de leurs salaires, les honoraires qu'ils ont le droit de charger en vertu des règlements existants.

Il est proposé par l'échevin Côté secondé par l'échevin Solis, résolu à l'unanimité que le greffier soit autorisé à faire des changements au rôle d'évaluation suivant les renseignements reçus au bureau d'enregistrement.

La lettre de M. Edgar Duhamel est lue et laissée sur la table.

Lecture de l'avis de poursuite de Madame Hector Pagnuelo.

Il est proposé, par l'échevin Sylvestre, secondé par l'échevin Hallé, et résolu à l'unanimité que les deux avis, dans l'affaire de Madame Pagnuelo, soient référés à l'avocat de la ville pour rapport.

Il est proposé par l'échevin Guillet, secondé par l'échevin Côté et résolu à l'unanimité que M. Adélar Senécal soit engagé pompier volontaire aux conditions ordinaires.

Les rapports des départements du feu et de la police, pour le mois de décembre et l'année dernière sont déposés aux archives.

Lecture du rapport de l'incendie de l'immeuble Cadorette ; rapport déposé aux archives.

Lecture du rapport du chef Bourgeois recommandant l'achat de 500 pieds de boyaux.

Il est proposé par l'échevin Guillet, secondé par l'échevin Sylvestre et résolu à l'unanimité que le greffier soit autorisé à demander des soumissions pour 500 pieds de boyaux.

Lecture de la lettre de l'Auto-Club du Canada demandant si le Conseil est en faveur d'une loi pour la réglementation de lumières sur tous les véhicules circulant sur les routes publiques, après le coucher du soleil.

Il est proposé par l'échevin Solis, secondé par l'échevin Sylvestre et résolu à l'unanimité que le conseil, n'étant pas encore convaincu de la nécessité d'une telle mesure et de l'efficacité de la réforme suggérée, déclare qu'il n'est pas encore prêt à se prononcer sur telle question.

Lecture de l'invitation d'assister à un banquet qui sera donné au bazar.

Il est proposé par l'échevin Hallé, secondé par l'échevin Surprenant, et résolu à l'unanimité que le Conseil accepte l'invitation d'assister, en corps à un banquet qui sera donné au bazar le 3 février courant à 7.30 hrs du soir.

Il est proposé par l'échevin Côté, secondé par l'échevin Guillet, et résolu à l'unanimité qu'il soit or-

donné au trésorier de préparer le rôle de cotisation et de perception des taxes d'affaires, de locataire de téléphone, personnelles professionnelles et mobilières pour l'année 1921, d'en donner avis et de procéder à la perception d'icelles, suivant les dispositions de la charte et du règlement No 165, et du règlement No 258.

La circulaire du Ministère de la Voirie est déposée aux archives.

Il est proposé par l'échevin Guillet, secondé par l'échevin Côté, et résolu à l'unanimité que le greffier soit autorisé à demander, pour la prochaine séance des soumissions pour dix uniformes, dix casquettes et dix paires de chaussures pour les constables.

Il est proposé par l'échevin Hallé, secondé par l'échevin Guillet, et résolu à l'unanimité que l'ingénieur soit autorisé à éclairer le bas de la rue Larocque.

Lecture et approbation des comptes, et la séance est levée.

FUNERAILLES DE MME J.E. PHANEUF

Mercredi matin, 2 février, dans l'église de St-Hugues, avaient lieu les funérailles de Dame Georgiana Houle, décédée le 29 janvier, à l'âge de 50 ans et 1 mois. L'église de St-Hugues n'a jamais contenu une aussi grande foule, que celle accourue de toutes les paroisses environnantes, pour rendre un dernier hommage à la distinguée défunte, épouse de Monsieur J. E. Phaneuf, député de Bagot à la Législature de Québec, et Maire du village de St-Hugues.

Outre son époux, Madame Phaneuf laisse pour pleurer sa perte une fille, Mademoiselle Ruth, trois fils, M. J. Emery, avocat, président de l'association de la jeunesse libérale de Montréal, Camille et Paul étudiants.

Conduisait le deuil : Monsieur Louis Gendron, Maire de la paroisse. Les porteurs étaient : MM. Alphonse Lefebvre, P. Bazinet, A. Laperle, A. Langevin, P. Tétrault, A. Paquette.

Les parents présents : M. et Mme A. Houle, M. et Mme P. Godbout, Mlle V. Houle, M. et Mme J. H. Proulx, M. et Mme R. Houle, M. et Mme R. Houle, M. et Mme H. Houle, Mlle M. A. Houle, Mlles J. et A. Proulx, M. A. Houle, Mme J. D. de Lamirande, M. et Mme F. Phaneuf, Melles B. et G. Phaneuf, Mlle D. Hébert.

M. le curé Messier fit la levée du corps, le service fut chanté par le Rév. J. G. A. Phaneuf, vicaire à Farnham, beau-frère de la défunte, assistaient comme diacre et sous-diacre les Revs E. Lagasse, vicaire à St-Hugues, et E. Théberge professeur au Séminaire à St-Hyacinthe.

Remarqués dans le chœur : Mgr. P. Z. Décelles Grand-Vicaire représentant sa Grandeur Mgr Bernard, MM. les Abbés Beaudry Boulais, O. Archambault, A. Fontaine, Gadbois, E. Fournier.

Aux autels latéraux les Revs MM. C. Maynard, chapelain au Mont St-Bernard Sorel et H. Lafontaine, vicaire à la Cathédrale de St-Hyacinthe, dirent des messes pour le repos de l'âme de la défunte.

A l'orgue, de nombreux amis de la famille, venus de Montréal, et de St-Hyacinthe, sous la direction de M. E. Michaud, chantèrent des extraits des messes harmonisés de Pérosi et de Perrault. Les solistes furent MM. R. Poirier, O. Noël, E. Michaud, Paul Dufault.

Tributs floraux : Famille Alfred Houle, une gerbe ; A. Mercure, une couronne ; La com-

pagnie Assurance Mutuelle du Commerce, une gerbe ; M. M. E. Maher, gerbe de blé ; A. Héту, une couronne ; J. S. Picard, une couronne ; A. Boisseau M. P. P., une couronne ; J. Houle, une gerbe ; J. O. Cartier, une couronne ; A. Lefebvre, une couronne ; W. Mélançon, une couronne ; R. Poirier, une couronne ; H. Morin, une couronne ; T. A. St Germain, une couronne ; L. Péloquin, M. P. P., une couronne ; Dr L. Gauthier, un coussin ; Dr F. H. Daignault, un coussin ; Dr E. Daignault, une croix ; J. B. Cartier, une couronne ; Mme J. de Lamirande, une couronne ; Les Chev. de Colomb, D'Acton Vale, un coussin ; Ass. Jeunesse Libérale de Montréal, une couronne ; M. M. F. Rinfret, Baurin, P. Brais, E. Masse, E. Bertrand, A. Angers, O. Noël, R. Huot, une couronne ; M. M. Bordeleau M. P. P., Hon. Nap. Séguin, Saurette M. P. P., Pilon M. P. P., Robert M. P. P., Monette M. P. P., Cédilot M. P. P., Pharamand M. P. P., Lafrenière M. P. P., Reed M. P. P., Lacombe M. P. P., Laurendeau M. P. P., Bédard M. P. P., Bouthillier M. P. P., Caron M. P. P., Daniel M. P. P., Ricard M. P. P., une couronne.

Télégrammes de sympathies : Hon. L. A. Taschereau, Hon. J. E. Caron, Hon. L. J. Perron, J. A. Savoie M. P. P., I. Vautrin M. P. P., D. Bordeleau M. P. P., A. Saurette, M. P. P., Hon. Juge Marin, M. M. C. Hotte, M. Lefebvre, H. Perrier, avocat, E. Laliberté, avocat, W. Burke, M. Phaneuf, A. Lefebvre, Mlle A. Bérubé, Mme F. X. Codere, Lieut. Col. Beauregard, Z. Phaneuf, Dr A. P. Cartier, Mlle E. Renaud, W. Picher, Famille J. A. Lafrenière, H. Morin, E. Potvin, O. Gagnon, avocat, Dame P. Godbout, Dr E. Daignault, M. Choquette, Rev. Ludovic Paradis, A. Arcand, I. Auclair, D. Courchesne, J. E. Poirier.

Offrandes de messes et bouquets spirituels : Sa Grandeur Mgr l'Evêque de St-Hyacinthe, Hon. S. Lévesque, J. E. Marcell, Hon. E. Choquette, les élèves du Séminaire de Sherbrooke, Rev. E. Caron, Rev. E. Caron, Rev. O. Martin, Mgr Décelles curé de St-Pie, Hon. R. Dandurand, Dr Birtz, J. C. Marsan A. Jetté, et une foule d'autres qu'il nous est impossible d'énumérer, aujourd'hui faute d'espace.

ST-SIMON

Mardi soir dernier avait lieu en la salle publique une assemblée des actionnaires de la Compagnie Téléphonique des Cultivateurs du Québec, sous la présidence de M. A. Lafrenière. Tous les directeurs étaient présents. Les comptes furent rendus par M. L. H. Marcotte sec. trés. Nous avons actuellement 70 membres et nous sommes assurés que quand les travaux seront complétés, nous en aurons 150. Nous comptons que nos parts coûteront de \$100.00 et nous pourrions parler gratuitement dans 50 paroisses. MM. Lafrenière et Marcotte ont été délégués pour nous représenter à l'assemblée qui sera tenue à l'Hôtel-de-Ville de St-Hyacinthe, le 5 février, à 2 heures de l'après-midi. Ont été invités à cette assemblée, MM. T. D. Bouchard, maire de la ville, Armand Boisseru M. P. P., René Morin, président de la Chambre de Commerce, les échevins de la ville et les compagnies de téléphone rurales de Richelieu, St-Jude, St-Laurent, Ste-Hélène de Bagot, Upton de Bagot, Drummondville, etc.

ETAT CIVIL

Cathédrale

BAPTEMES

Jan. 27—Marie, Cécile, Yvette, fille de Pierre-Ferrier Robidas et de Yvonne Foisy. Parrain et marraine Elie Racine et Eva Foisy.

" 27—Joseph Arthur, Raoul, fils de Hormidas Provost et de Amanda Chenette. Parrain et marraine Arthur Chenette et Blanche Chenette.

" 28—Joseph, Adjutor, Réjean, Champlain, fils de Léonide Lajoie et de Oriana Tellier. Parrain et marraine Jos-Adjutor Cardinal et Alida Tellier.

" 30—Marie-Jeanne, Madeleine fille de Joseph Pichette et de Bernadette Laflamme. Parrain et marraine Henri Girouard et Elisa Pichette.

" 30—Joseph, Oliva, Henri, Louis, Jean, fils de Eugène Morin et de Rosée Deslauriers. Parrain et marraine, Oliva Morin et Irène Dinelle.

" 30—Rolland, Lucien, Albani, fils de Osias Avard et de Aurore Touchette. Parrain et marraine Albani Desmarais et Diana Brun.

MARIAGES

Fév. 2—Entre Philibert-Olivier, Beaudry, de St-Pie de Bagot, veuf de Alphonsine Roberge, et Marie-Hélène L'Heureux, domiciliée aussi à St-Pie de Bagot, fille de Léon L'Heureux et de Cordélia Phaneuf.

" 3—Entre Eugène Vallée, fils de fen Charles Vallée et de Adéline Jodoin, et Antoinette Cabana, fille de Azarie Cabana et de Euphémie Ménard, tous deux de cette ville

SEPULTURES

Jan. 30—Florida Grenier, fille de Paul Grenier et de Lydia Grenier, 5 ans.

LUNCH CAUSERIE

La Chambre de Commerce donnera son prochain lunch-causerie à l'Hôtel Union jeudi, le 10 courant, à 8 heures du soir.

L'hôte d'honneur de la Chambre sera Monsieur Fernand Rinfret, directeur du journal "Le Canada" et député fédéral de la division St-Jacques à Montréal.

FILLE DEMANDEE

Au Restaurant Napoléon. 175 rue Cascades, Saint-Hyacinthe. 1 f

Canada PROVINCE DE QUEBEC District de St-Hyacinthe No 699 COUR SUPERIEURE

Bazin et Brodeur Limitée, corps politique dument incorporé, ayant son bureau d'affaires en la cité et district de St-Hyacinthe, commerçants d'épicerie, provisions, et dument licenciés pour les vins et bières.

Demandeur

vs. Adolphe Barrel, ci-devant de la ville de Drummondville, district d'Arthabaska, et maintenant de lieux inconnus.

Défendeur

Il est ordonné au Défendeur de comparaître dans le mois.

St-Hyacinthe, 2 février 1921. H. A. BEAUREGARD, P. C. S.

4-11-f

Pharmacie du Dr J. E. A. Collette

DROGUES, PRODUITS BREVETÉS ET FRANÇAIS, ARTICLES DE TOILETTE, PARFUMS, ÉPONGES, BANDAGES HERNIAIRES, CHOCOLATS, Etc., Etc. Attention spéciale aux membres du Clergé et aux Communautés religieuses. 47 PRESCRIPTIONS DES MÉDECINS TRÈS REMPLIES AVEC LE PLUS GRAND SOIN. Bureaux et Pharmacie 197, Rue Cascades, Coin St. Anne, St. Hyacinthe. Téléphone, jour : 348 — Téléphone, nuit : 311

CANADIAN NATIONAL RAILWAYS

NOUVEAU

TRAIN DE NUIT

TOUS LES JOURS

MONTREAL - QUEBEC

VIA LE PONT DE QUEBEC.

Depart de Montréal (Gare Bonaventure) 11.15 P.M.
Arrive à Québec (Gare du Palais) 6.15 A.M.

L'HEURE MERIDIEN DE L'EST

WAGONS-LITS ECLAIRES A L'ELECTRICITE

Pour tous renseignements, billets, et lits, s'adresser aux agents des billets, Chemins de fer National - Grand Tronc.

GRANDE VENTE DE FEU

Chez

ST-JEAN & FRERE,
Marchands de Journaux
SAINT-HYACINTHE

GRAND CHOIX DE

Tapis, Prélarts, Portières
et Rideaux

Chez

EUG. L. DESAUTELS
222-226 Cascades, St-Hyacinthe

Benoit & O'Brien

ENTREPRENEURS

Electriciens

TELEPHONE 154

233 Rue Cascades

...ST-HYACINTHE...

jno.

Bureau à St-Hyacinthe 9 RUE ST-DENIS
Tél. Bell 111

Bureau à Montréal ch. 55, 97 ST-JACQUES
Tél. Main 556

Phaneuf & Poirier
AVOCATS

MM. Phaneuf et Poirier sont à leur bureau de St-Hyacinthe les mercredis et samedis.

jno.

J. Arthur Archambault Rcs : Tel. Est. 5615w
Ernest Robitaille Rcs : Tel. Las. 1501-s1

ARCHAMBAULT & ROBITAILLE

COMPTABLES

CI-DEVANT DU BUREAU DE L'INSPECTEUR DE L'IMPOT SUR LE REVENU, DISTRICT DE MONTREAL

Spécialité:

Rapports sous la loi de l'Impôt sur le Revenu et sous la loi taxant les profits d'affaires.

150 RUE SAINT-JACQUES, CHAMBRE 302

MONTREAL.

3d 1020 au 3d 1021

LE PACIFIQUE CANADIEN

Le Pacifique Canadien vient d'inaugurer un nouveau service de trains passagers rapide entre St-Guillaume et Farnham quittant la gare St-Joseph pour Farnham faisant raccourcement avec tous les trains pour les Etats-Unis.

Vers Farnham 9 03 a. m.

" " 4.12 p. m.

Vers St-Guillaume 11.17 a. m.

" " 6.22 p. m.

Pour vos billets et renseignements. Adressez-vous à

J. E. MORIN, Agent,

92 Rue Mondor - St Hyacinthe

Pour Faire Disparaître les Boutons

Vous n'avez pas besoin de mercure, de potasse ni de tout autre minéral violent pour vous guérir de boutons causés par un sang impur. Prenez de l'Extrait de Racines appelé Sirop Curatif de la Mère Sègel et votre peau deviendra aussi claire et fraîche que celle d'un bébé. Il adoucit l'estomac et régularise les intestins. Procurez-vous le véritable. 50c. et \$1.00 la bouteille. Chez les pharmaciens.

J.S. Beaudet

Notaire.

Argent à prêter, — Assurance

3 RUE DU PALAIS,

ST-HYACINTHE P. Q.

6-6-18

Abonnez vous au "Clairon" le véritable organe libéral.

LE FOYER

L'habitude

L'habitude est une étrangère
Qui supprime en nous la raison ;
C'est une ancienne ménagère
Qui s'installe dans la maison.

Elle est discrète, humble, fidèle,
Familière avec tous les coins.
On ne s'occupe jamais d'elle,
Car elle a d'invisibles soins.

Elle conduit les pieds de l'homme,
C'est le chemin qu'il eût choisi ;
Connait son but sans qu'il le nomme,
Et lui dit tout bas : par ici.

Travaillant pour nous en silence,
D'un geste sûr, toujours pareil,
Elle a l'oeil de la vigilance,
Les lèvres douces du sommeil.

Mais, imprudent, qui s'abandonne
A son joug une fois porté ;
Cette vieille, au pas monotone,
Endort la jeune liberté

Et tous ceux que sa force obscure
A gagnés insensiblement,
Sont des hommes par la figure,
Des choses par le mouvement.

Sully PRUDHOMME.

(La vie intérieure)

A DOLLARD ET A SES COMPAGNONS

Ils sont morts en héros, saluons leur mémoire,
Magnifions leur œuvre et vénérons leurs noms !
Dix-sept braves Français, valeureux compagnons,
Firent, un jour funèbre, entrer chez nous la gloire.

Pour sauver une ville, encore sans histoire
Des fourbes Iroquois, ces sinistres démons
En mystère venus de la plaine et des monts,
Ils moururent, leur sang nous conquit la victoire !

Nous suivrons votre exemple, ô nobles précurseurs.
Volontaires martyrs et virils défenseurs !
Des siècles ont passé, mais non la barbarie.

Pour notre langue et pour nos droits, nous lutterons,
Et, ce qu'à Dieu ne plaise ! — ensemble tomberons
Comme vous avez fait devant Ville-Marie.

ALBERT LOZEAU

"L'action française"

FIN D'AUTOMNE

Un bel automne, encore, dans l'abîme se couche ;
La vendange est finie, et l'arrière-saison,
A travers les champs nus, que bat le vent farouche,
Nous ramène attristés vers la triste maison.

Sans gloire à l'occident, lui-même le jour tombe ;
Sur les coteaux bleues pèse le firmament :
L'espace qui frissonne est froid comme une tombe ;
Tout n'est que monotone évanouissement.

Oh ! comme en leur déclin, les choses sont amères !...
Dans la campagne vide où l'Hutan noir se plaint,
Nous sentons la nature et la vie éphémères ;
Le pénétrant dégoût du nous étroit.

De sévères pensers, avec le soir descendent :
Et toi seule, O Clarté de l'éternel Amour,
Immuable malgré ces ombres qui s'étendent,
Tu brilles dans la mort de l'automne et du jour.

LOUIS LE CARDONNEL.

AMIS D'ENFANCE

NOUVELLE

Paris. Onze heures du soir. Dans les rues s'engouffrait la nuit, mouchetée de flocons de neige, piquée de distance en distance par la leur clignotante des réverbères, chassée violemment des vitrines encore ouvertes par les éclairages électriques.

Au fond d'une place, un de ces hôtels où la vie se mène à toutes brides. Les fenêtres flambaient, éclaboussant de leurs reflets les passants hâtifs, et la musique, assourdie, voluptueuse, parvenait aux oreilles par bouffées.

Sur le pavé, des gens, des camelots. Les crieurs de journaux, toujours pressés, semblaient poursuivre les clients.

— "La Presse" ! édition du soir. Voyez les dernières nouvelles ! Voyez "La Presse" !

— "Paris-Sport" !... Demandez "Paris-Sport" complet !

— ... Résultat complet des courses.

Soudain, un gueux aux haillons élimés, aux traits émaciés, vint s'asseoir sur un banc, dans la contre-allée.

Les réflexions auxquelles il se livrait ne devaient pas être très gaies, car, à un certain moment, il retourna ses poches, quelques vieux mégots en tombèrent, et il haussa les épaules, sans les ramasser.

La musique reprenait dans l'hôtel. Le gueux, nonchalamment, allongea les jambes sur le banc. Mais au même instant, le pas lourdement rythmé de deux gardiens de la paix se fit entendre sur le trottoir.

— Eh ! là, l'homme ! dit l'un d'eux, en tapant sur l'épaule du misérable. On roupille ?... Alléz, oust, faut pas rester là.

— Je ne fais du mal à personne, risqua l'interpellé.

Mais les agents n'ont point pour habitude d'admettre les observations.

— De quoi ? fit l'un.

— De quoi ? renchérit l'autre. On vous dit de foute le camp !... Ou, sans ça, au bloc ! allez ! allez !

— C'est bon, on s'en va, dit le gueux, se levant sans hâte et traînant la voix.

Mais, tandis que s'éloignaient les deux pèlerins encapuchonnés, il pivota sur ses talons et les regarda partir, un rictus aux lèvres...

Brusquement, les agents se retournèrent, de l'air de dire : "Eh bien ! vous êtes encore là !" Et le pauvre bougre, reprenant aussitôt une attitude soumise, murmura :

— On s'en va, on s'en va !

Or, en face, sur le seuil de l'hôtel, quelques hommes devisaient joyeusement. L'un d'eux dit à ses camarades :

— Je vais la chercher. On va rire. Un fiacre, et je vous la ramène.

Puis, tandis que les autres entraient dans l'hôtel, il releva son col de fourrure, alluma un cigare, enfonça ses mains dans ses poches,

engloutissant dans l'une d'elles la pomme de sa canne, et, après avoir jeté un regard à droite et à gauche, il se décida à traverser la rue.

L'instant était silencieux. Pas de voiture. Personne...

Le gueux accosta le passant :

— Monsieur !... je n'ai pas mangé depuis hier... J'ai faim...

Puis, le dévisageant, il s'écria : — Tiens ! mais c'est Georges !... Quel hasard... Georges, comment vas-tu ? Tu ne me reconnais pas ?

Mais Georges était très ennuyé. Il riposta sèchement :

Vous êtes fou ?... Pour qui me prenez-vous ?...

— Oh ! Georges ! fit le misérable d'une voix de reproche et de plainte. Comment ! toi, le bon camarade d'autrefois, tu ne me reconnais pas ? Tu ne veux pas me reconnaître ?... Nous étions pourtant toujours ensemble au collège. Voyons rappelle-toi... Lucien, tu sais ?... Je suis Lucien...

L'autre eut peur de faiblir. Ses mots s'exaspèrent :

— Allez ! allez ! Assez de plaisanteries. Je ne vous connais pas !

Cette dureté fut comme un coup de fouet sur la maigre échine du loqueteux :

— Ah ! Ah ! ricana-t-il, j'oubliais !... On est de la haute aujourd'hui ! On est riche... très riche ! C'est bien. Mille excuses, baron !

Peut-être, après ces mots, le fâché eut-il pu fuir, se débarrasser de l'importun. Mais l'ironie du mendiant l'avait cinglé à son tour :

— Eh bien ! après tout, s'emporta-t-il, oui, je suis riche ! Qu'est-ce que cela prouve ? Cela prouve que...

— Ca prouve, interrompit l'autre, qu'on n'a plus de cœur ; qu'on méprise les amis tombés dans la débâcle !

— Les amis !... Comme vous y allez !... Au fait, j'ai peut-être été jadis ton camarade d'enfance. Mais depuis !... Ah ! tu vois où ça mène l'inconduite. Si tu n'avais pas agi comme un paresseux, tu ne tendrais pas la main de cette façon-là aujourd'hui !...

— Bon sang de bon sang ! Qu'est-ce qu'il faut entendre !... Dis donc tu n'as pas toujours été au "pèze", quand ta mère tenait la petite librairie de la rue Saint-Merri !

— On a travaillé, mon garçon. Tu n'avais qu'à faire comme moi !

— Travaillé ! ! ! Et, si jeune, avoir gagné des rentes !... Ah ! ah ! c'est tout le contraire qui m'arrive à moi. Décidément, il y a des gens qui n'ont pas de veine !...

Le riche songea à part soi qu'il était temps d'en finir. Il tira de son gousset une pièce blanche et la tendit au misérable :

— Allons, tiens ! Voilà pour calmer ta soif.

La boutade était maladroite, car le gueux bondit d'indignation :

— Une aumône !... Calmer ma soif !... Dites donc, je ne suis pas un ivrogne !... Et puis, vrai, Monsieur est trop généreux !... Est-ce que Monsieur aurait peur d'un petit air de chantage ?... Que Monsieur se rassure. Je ne connais pas cette musique-là. Mais que Monsieur sache bien que si je mendie, ce soir c'est que j'y suis contraint par cette chose atroce, épouvantable, la faim !

Pourtant, je ne suis pas assez avili pour vous dire merci lorsque vous croyez acheter vingt sous le droit de me cracher au visage !...

— Oh ! oh ! des scrupules ! Vous avez bien tort, mon garçon. En fin, à votre aise !... Aurevoir, et bonne chance !

BUREAU :
TEL. BELL 500
203 Rue Cascades
710-R-11—

RESIDENCE :
TEL. BELL 92
74 St-Dominique
POINTE AUX FOURCHES

W. AMYOT
REPRESENTANT DE LA
NORTH AMERICAN ASSURANCE

SUR LA VIE

"LA PREVOYANCE"

COMPAGNIE D'ASSURANCES

Sur la Vie, contre les Maladies, les Accidents,
Responsabilité Patronale.

A bien noter que \$1.00 par mois payée à

"LA PREVOYANCE"

assure votre salaire au cas de maladie ou accidents

"La Palatine"

DE LONDRES

ASSURANCE CONTRE LE FEU.

TERRES ET PROPRIETES DE TOUTE
VILLE A VENDRE OU A ECHANGER.
ST-HYACINTHE

Magasin de Hautes Nouveautés

Il est reconnu que pour avoir le plus grand choix d'étoffes à Robes, Soies de Fantaisie pour Blouses, Garnitures, Collets, Dentelles, Sacoques, etc., il faut visiter le magasin BERGERON & SICOTTE. Un immense assortiment d'Étoffes, Ducks, Mousselines, Organzas des couleurs les plus nouvelles aussi Cotonnales de toute sortes.



Tapis et Prelarts

Notre département de Tapis et de Prelarts est reconnu comme étant le plus considérable en ville.

Nous attirons votre attention sur nos Tapis tout-à-fait de la marque "MAPLE LEAF" supérieur à tout autre tapis de ce genre comme couleur et durabilité.

Tapis de foyers, Prelarts jusqu'à 4 verges de large. Portières, Rideaux Tapis tables, etc.

UNE VISITE VOUS CONVAINCRA

BERGERON & SICOTTE

ST-HYACINTHE

1-1-17

Telephone Bell 631

Dr RODOLPHE PHILIE,
DENTISTE

HEURES DE BUREAU

TOUS LES JOURS
9 Heures A. M. à 6 Heures
P. M.

LE SOIR
Lundi, Mercredi, Vendredi
de 7 Hrs P. M. à 9 Hrs P. M.

84, RUE ST-SIMON, SAINT-HYACINTHE

(BATISSE M. O. DAVID, PLACE DU MARCHÉ)

Et le riche voulut s'éloigner, Mais le gueux le saisit par le revers de son manteau.

—Attends ! attends ! cria-t-il. Je ne te tiens pas quitte à si bon compte. Tu m'as outragé dans ce que j'ai le plus à cœur, dans tout ce que je possède encore au monde : ma dignité d'homme. Je t'en demande raison. Ecoute.

—Eh ! je n'ai pas temps de vous écouter !

—Tu le prendras. Je veux te parler, moi. Tu sais bien que, quand je t'ai connu, j'étais riche et tu étais pauvre. Est-ce que je t'ai dit : "Va-t-en donc avec tes pareils. Je ne fréquente pas les va-nu-pieds !" Est-ce que je te disais cela, moi quand tu venais m'emprunter l'argent de poche que ta mère ne pouvait te donner, et que tu as toujours oublié de me rendre ?

—Tu mens, canaille ! Tu mens !

—Non je ne mens pas, Tu le sais trop bien. Mais laisse-moi continuer. Vois-tu ce je vais te dire, si je criais devant témoins, si je faisais du scandale, tu pourrais encore jouer la victime, tu pourrais m'appeler "ignoble personnage". Mais ici, seul à seul, dans la rue déserte, j'ai bien le droit de te dire tout ce que je pense. C'est toi qui l'auras voulu. Eh bien ! si ta mère... tu sais... si ta mère n'avait pas détourné l'héritage du vieux millionnaire, c'est toi qui crèverais de faim, aujourd'hui ! Tâche donc de ne pas l'oublier !.. Ah ! ah ! On connaît tout ça, mon fiston !

Au comble de la fureur, le fétard menaçant leva sa canne sur le gueux :

—Tais-toi, tais-toi, misérable ! s'écria-t-il, ou je te tue comme un chien.

Heureusement les agents arrivaient. Ils s'emparèrent du gueux au moment où celui-ci saisissait la canne pour parer le coup, et ils l'entraînèrent au commissariat.

Alors, le riche se rendit compte du grand danger qu'il avait couru.

—Tenez-le bien, surtout, fit-il tout tremblant. Ne le lâchez pas. Un pareil chenapan !.. Vous avez vu ?.. Il voulait m'assommer !

Et, comme le pauvre diable protestait qu'il n'avait fait que se défendre, l'un des agents partit d'un grand éclat de rire :

—Vous nous prenez donc pour des imbéciles ?

Florian-Parmentier

VARIATIONS SUR L'HISTOIRE D'ESPAGNE

PAR CALDINE

Il est entendu que je suis un révolutionnaire farouche. Il est admis que je dois être traqué comme une bête fauve... Admettons.

Sincèrement épris d'idées républicaines et passionné pour les progrès sociaux—que je crois réalisables même dans notre Péninsule—je crois avoir cependant le droit d'écrire, puisque le droit, de parler m'est interdit... et d'écrire en France puisque je ne puis librement le faire dans mon pays.

Car il est entendu, il est admis qu'un excellent patriote ne saurait être ni républicain ni socialiste.

Et si je dis,—ce que je pense,—que le jeune roi actuel est animé des meilleures intentions, qu'il paraît vouloir mener l'Espagne dans la voie des réformes, qu'il est assez

EN VENTE A NOTRE BUREAU

DIVERSES FORMULES A L'USAGE des
AVOCATS, NOTAIRES, HUISSIERS.

Pancartes de tous Genres
SUR PAPIER ET SUR CARTON

Feuilles de Rôles, Blancs de Listelectorale
et Autres Formules pour Rayer
ou Ajouter les Noms de la liste Electorale.

populaire enfin, même chez les adversaires de la royauté, je ne manquerai pas d'être taxé et de fourberie par les représentants du pouvoir et de flagornerie par mes propres amis.

Je n'écrirai donc pas ce que je pense moi-même. Je relaterai seulement certains points inconnus de notre histoire nationale... et les courtisans ne manqueront pas de relever en ces notes d'histoire des allusions transparentes... si transparentes que moi-même je ne les aurai pas vues, peut-être.

Il n'importe ! L'essentiel étant pour moi de ne pas abuser de l'hospitalité que m'offre le directeur d'une importante Revue française, lequel a eu dire de plusieurs, un tort : celui d'être mon ami.

L'Espagne, qui pendant tant d'années n'a joué qu'un rôle très secondaire en Europe, attire maintenant sur elle l'attention universelle. Son histoire est généralement peu connue, et néanmoins, dans les circonstances actuelles, elle acquiert un haut degré d'intérêt.

Pourquoi, dès lors ne pas faire une incursion dans ce domaine si curieux du passé ?

Une amie de Guillaume II

L'on a fait, jadis, beaucoup de tapage, en Allemagne, autour d'une liaison qu'aurait eue ou qu'aurait voulu avoir le Kronprinz : il faut supposer que le fils avait de qui tenir, si l'on croit l'extraordinaire aventure que nous conte notre confrère La Petite République.

La dernière visite de Guillaume II à la ville des Doges était plutôt à l'intention de la comtesse Morosini, que feu le roi Humbert avait déjà appelée la plus belle femme d'Italie. L'arrivée de l'empereur avait été officiellement annoncée pour le 26 avril, 1904 mais Guillaume a eu soin de venir en tout silence, le soir du 15, et de descendre incognito au palais Morosini. La comtesse de Morosini, une descendante du célèbre doge du même nom, vit séparée de son mari.

Elle reçut une visite officielle de l'empereur le 26 avril, peu de temps

avant le départ du yacht impérial. On dit que Guillaume II a l'intention de passer périodiquement quelques semaines à Venise, et qu'il y aurait déjà fait acheter un plaisir historique.

CALDINE.

INSTITUTRICE DEMANDEE

On demande une institutrice pour terminer l'année scolaire.

Bon salaire. S'adresser à :
LA COMMISSION SCOLAIRE
DE L'PRESENTATION.
4 11f

A LOUER

Une belle chambre avec lavabo.
S'adresser à :
161 Rue CONCORDE.
jno

Rend facile la pâtisserie chez :

ROYAL
BAKING
POWDER

Absolument Pure
La seule poudre-levain faite
avec la crème de tartre Royale,
extraite des grappes de raisin
PAS D'ALUN, PAS DE
PHOSPHATE DE CHAUX

MAGASINS ET LOGEMENTS
A LOUER

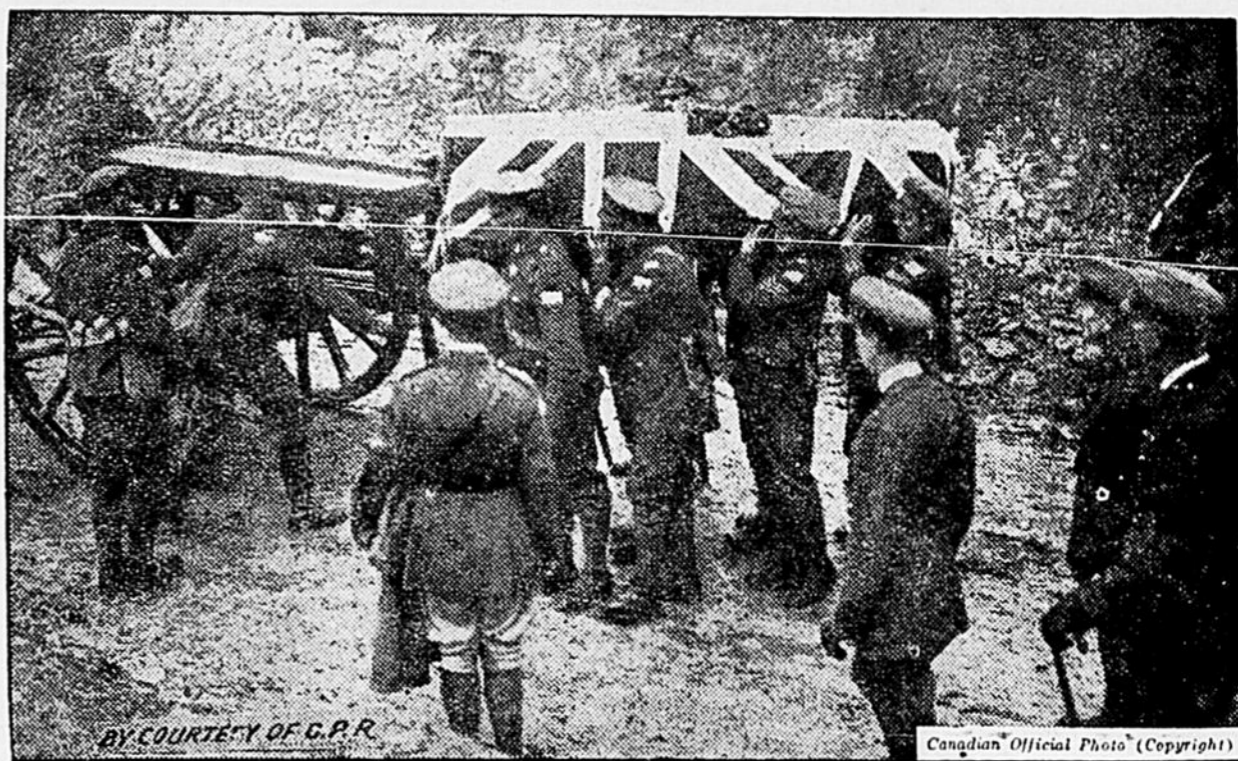
Dans la bâtisse de Dame Vve Joseph Grégoire, coin des rues St-Paschal et Cascades St Hyacinthe.

S'adresser à J. O Beauregard, avocat. jno

Les Funérailles du Général Lipsett



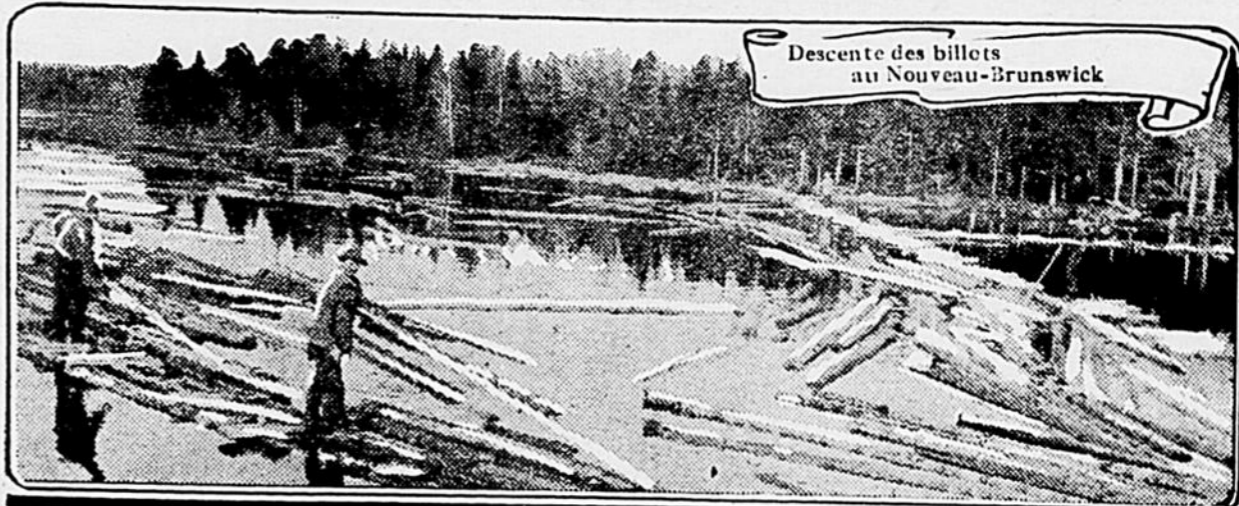
Les funérailles du général Lipsett, près de la ligne de feu. Le cortège s'avance entre les deux rangs d'un bataillon que le général a conduit lui-même en France.



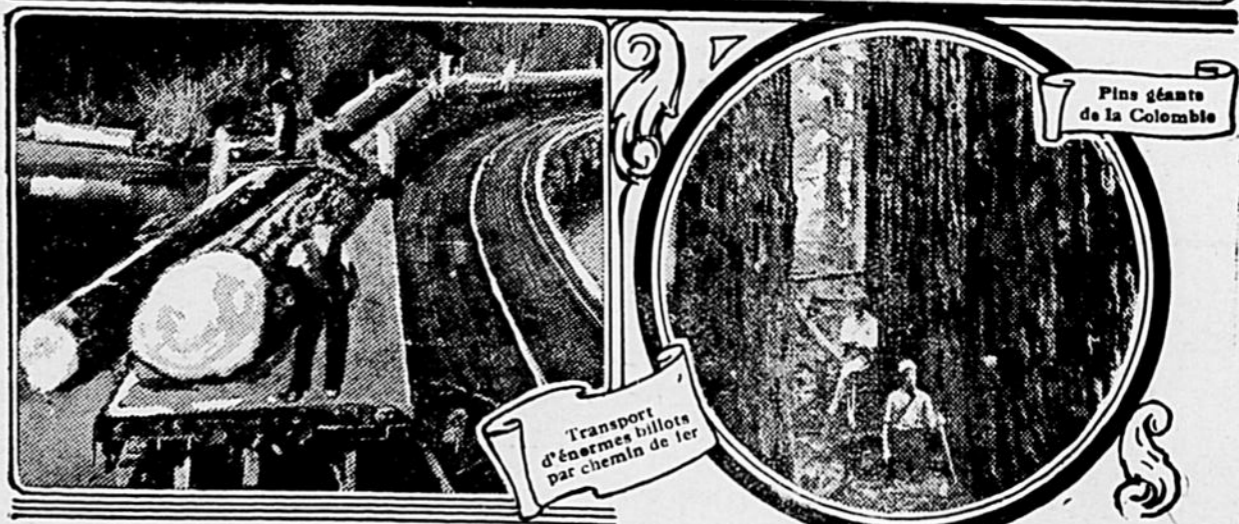
On descend le cercueil de l'affût de canon sur lequel il avait été placé. Le prince de Galles suivait le cortège funèbre.

(Photos gracieusement fournies par le Pacifique Canadien.)

Les Ressources Forestières du Canada



Descente des billots au Nouveau-Brunswick



Pins géants de la Colombie

Transport d'énormes billots par chemin de fer

Le Canada possède dans ses limites une superficie totale de 225 millions d'acres de forêts propres à l'exploitation, qui constituent l'une de ses plus grandes richesses naturelles. La majeure partie de cette superficie forestière est d'accès relativement facile, grâce aux multiples cours d'eau, qui sont comme chacun le sait, le système de transport par excellence pour le bois brut. La Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick et la Colombie-Anglaise possèdent des rivières qui mettent pratiquement tous leurs districts forestiers en communication directe avec la mer, tandis que le St-Laurent offre aux provinces de Québec et d'Ontario une excellente route fluviale jusqu'à l'Atlantique, pour le transport du bois.

Il y a une douzaine d'années, les deux tiers du bois exporté par le Canada, étaient expédiés hors du pays à l'état brut, mais depuis cette époque un changement graduel s'est opéré, et en 1917, on pouvait dire que moins d'un tiers de nos exportations de bois traversait les frontières à l'état naturel, le reste subissant dans les moulins canadiens un traitement quelconque. La grande demande de la pulpe et du papier canadiens sur les marchés des pays étrangers a amené ce changement dans la situation, changement favorable au pays sous tous les rapports.

D'après des statistiques récemment établies, il existe aujourd'hui au Canada une quantité de bois de pulpe égale à 901,000,000 de cordes et couvrant une superficie de 350,000 milles carrés. En se basant sur les coupes conduites actuellement un peu partout, il faudrait 62 ans pour épuiser cette quantité considérable de bois, mais grâce aux règlements qui régissent l'abattage des arbres, ainsi qu'aux systèmes de reboisement, les forêts canadiennes ne seront jamais dépourvues complètement et l'industrie du bois restera encore longtemps l'une des plus rémunératrices pour le Dominion.

Les forêts de la Colombie-Anglaise, riches en bois de toutes sortes, depuis la précieuse épinette, jusqu'au pin géant qui fait l'orgueil de cette province, exercent depuis quelque temps une forte attraction sur les capitalistes américains, qui d'ailleurs, sont intéressés dans la plupart des compagnies organisées pour l'exploitation du bois de pulpe au Canada. On estime en effet à 85% du total, la proportion du capital américain engagé dans l'industrie de la fabrication de la pulpe chez nous. De toutes les provinces du Dominion, la Colombie-Anglaise est peut-être celle où les conditions sont les plus favorables pour l'exploitation des ressources forestières. Sa proximité de la côte, ses rivières nombreuses, son climat doux, l'inépuisable richesse de ses forêts et ses havres commodes la font hautement appréciée par ceux qui sont désireux de voir fructifier leurs capitaux.

CONVENTION AGRICOLE A ST-HYACINTHE

La deuxième réunion des Sociétés d'Agriculture du District de St-Hyacinthe, convoquée par celle de Bagot, a eu lieu à St-Hyacinthe Hôtel-de-Ville, le 29 janvier 1921, à 2hrs. P. M. sous la présidence de Monsieur Michel Archambault, M. C. A.

L. A. Brunelle, de St-Liboire, nommé secrétaire de l'assemblée.

Sociétés représentées : Bagot, St-Hyacinthe, Rouville et St-Jean.

A la demande du président, le Le Secrétaire L. A. Brunelle expose en quelques mots le but de l'assemblée, et formule les principales de la Société de Bagot :

1o En vue d'un plus grand développement de l'industrie animale, augmentation des octrois aux expositions de Comité, basée sur le chiffre des prix payés.

1o Etablissement de petites fermes d'élevage dans chaque Comté

3o Plus grand développement de l'industrie avicole.

4o Force motrice électrique mise à la disposition des fermiers.

Ont aussi adresser la parole :

MM. Michel Archambault, Hylas Côté, Joseph Théberge, Aimé Lusier et Arthur Fournier.

M. J. E. Phaneuf, M. P. P. pour Bagot, n'a pas pu assister à cette réunion, étant retenu auprès de son épouse mourante.

M. Armand Boisseau, M. P. P. pour Saint-Hyacinthe, a fait un discours et il assure les Sociétés d'Agriculture de son appui auprès du Ministre de l'Agriculture, et croit se faire l'interprète des sentiments de ce dernier en insistant sur l'urgence de faire disparaître des champs d'exposition ces petites tentes qui les déparent, et entravent les bons résultats des expositions agricoles.

Le notaire Brunelle informe M. Boisseau que la Société d'Agriculture de Bagot a émis l'an dernier le désir de voir ces amusements disgracieux remplacés par des vues cinématographiques prêchant, sous la direction du Département de l'Agriculture, le développement de la colonisation, l'hygiène, et autres sujets agricole intéressants, et demande la permission d'inclure cette suggestion au programme, ce qui est accordé.

Les délégués délibèrent, et adoptent unanimement les résolutions suivantes :

1o L'Honorable Ministre de l'Agriculture est prié d'accorder aux Sociétés d'Agriculture un octroi spécial annuel : basé sur les prix payés :

"a". De 15% aux Sociétés payant au moins \$1000. en prix à leur exposition d'automne ;

"b" 33% aux Sociétés payant au moins \$1500. en prix à leur exposition d'automne.

2o Des petites fermes d'élevage des races bovine, ovine et porcine devraient être établies aussitôt que possible dans chaque Comté qui en fera la demande, en supprimant, s'il le faut les primes de conservation accordées aux Cercles Agricoles sous ce rapport.

3o L'industrie avicole devrait recevoir une attention spéciale.

4o Le Gouvernement est prié de voir à mettre la force motrice électrique à la disposition des fermiers dans les campagnes, partout où la chose est possible.

5o Les "petites tentes," devraient disparaître des champs d'exposition et les amusements malsains qui

s'y donnent devraient être remplacés par vues animées et conférences agricoles, et le Département de l'Agriculture est prié de faire préparer des vues à cette fin, et en aider les Sociétés d'Agriculture.

La Convention adopte en plus les résolutions suivantes :

Résolution de sympathie à M. le Député de Bagot, dont l'épouse serait en danger de mort.

Résolution de remerciements à Monsieur le Maire et aux Messieurs les Echevins de la Cité de St-Hyacinthe, qui ont eu l'amabilité de mettre leur salle à la disposition de la Convention.

Résolution de remerciement à M. Michel Archambault et à M. Armand Boisseau, qui ont promis leur concours pour la mise à exécution de ce programme,

Le secrétaire est prié d'envoyer copie du procès-verbal de l'assemblée à l'Honorable Ministre de l'Agriculture à Messieurs les députés du district, et aux Sociétés représentées.

Il est résolu de plus qu'une délégation des Sociétés représentées aille à Québec, cet hiver, rencontrer l'Honorable Ministre de l'Agriculture pour appuyer les demandes ci-dessus.

Et l'assemblée est levée

L. A. Brunelle
Secrétaire

COMMENT SE BIEN PORTER DURANT L'HIVER

Ne laissez pas votre sang s'appauvrir cet, hiver, car pour les gens menacés par l'anémie ou par la pauvreté du sang, l'hiver est une saison dangereuse. Le manque d'exercice, d'air frais et une mauvaise diète se trouvent parmi les choses qui amène la dépression du corps et de la pauvreté du sang.

Dès que vous vous apercevez que vous êtes fatigué que vous n'avez pas d'appétit ou que vous manquez d'haleine, symptômes avertisseurs de la pauvreté du sang, suivez un court traitement aux Pilules Roses du Dr Williams. N'attendez pas que les couleurs aient disparu totalement blanches ou que vos yeux soient morts. Il est bien plus facile de remédier à la pauvreté du sang dès le début que plus tard. Cette assertion trouve un appui dans le cas de M. B. M. Day, Newcastle Bridge, N. B. qui dit : "Après ce que les Pilules Roses du Dr Williams ont fait pour moi, je ne puis que les recommander fortement. Il y a quelques temps, j'étais complètement épuisé et mon sang semblait pauvre et aqueux, et je souffrais de symptômes inévitables de mauvais état. Un ami me recommanda les Pilules Roses du Dr Williams, et après en avoir pris plusieurs boîtes je me sentais un homme nouveau".

On peut se procurer les Pilules du Dr Williams chez n'importe quel marchand de remèdes ou par la poste à 50cents la boîte ou six boîtes pour \$1.50, de The Dr Williams Medicine Co., Brockville, Ont.

L'HIVER EST DUR POUR LE BEBE

L'hiver est une saison dure pour le bébé. Il est plus ou moins confiné dans des pièces encombrées, mal ventilées. Il fait mauvais si souvent que la maman ne le promène pas à l'air frais comme elle

le devrait. Il contracte des rhumes qui torturent son petit organisme son estomac et ses intestins sont dérangés et il devient maussade et mal en train. Afin de lui éviter ces ennuis la maman devrait avoir des Tablettes Baby's Own à la maison. Elles régularisent l'estomac et les intestins et cassent les rhumes.

Les tablettes sont vendues par les marchands de remèdes ou par la poste, à 25c la boîte, par The Dr Williams Medicine Co., Brockville, Ont.

SERVANTE DEMANDEE

On demande une servante, femme ou fille, pour ouvrage général de maison.

S'adresser chez :

Dr A. Bédard, dentiste
Rue Girouard, Ville.

PACIFIQUE CANADIEN

LES TRAINS LAISSENT MONTREAL GARE WINDSOR

TOUS LES JOURS POUR
Ottawa, Toronto, Detroit, Chicago, Sault-Ste-Marie, Duluth, St-Paul Minn., North Bay, Cobalt.

AUSSE

Winnipeg, Vancouver, Victoria, Seattle, et les stations intermédiaires.

Tous les trains sont pourvus des équipements les plus modernes. Pour informations, s'adresser à :

J. E. MORIN

92, rue Mondor, Téléphone 70

ON DEMANDE

Des garçons de 15 et 16 ans pour apprendre le métier d'empaqueteur (packteur) de cigares. S'adresser à la Manufacture L. O. Grothé, rue Raymond.

A VENDRE

Un petit magasin très bien situé un joli terrain et un ameublement complet pour maison et magasin. Pour informations, s'adresser au bureau du journal "Le Clairon". 4-11-18f.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Heures de départ des trains : —
÷ 9.55 a.m. × 5.47, p. m. ÷ 9.35 p. m.
Pour Sherbrooke, Coaticook, Island Pond, Portland, Victoriaville Québec.

÷ 6.03 a. m. × 7.21 a. m., × 10.43 a. m. × 2.30 p. m. ÷ 5.22 p. m. = 8.00 p. m. Pour Beloeil, Montréal, Ottawa, Toronto, les Etats-Unis et l'Ouest.

Heures de l'arrivée des trains : —
÷ 9.55 a.m. ÷ 1.25 p.m. × 5.47 p.m ÷ 9.35 p.m. de Montréal × 5.40 p. m des Etats-Unis et de l'Ouest.
÷ Tous les jours.

× tous les jours, dimanche excepté. = Dimanche seulement.

Nous émettons des billets, bons sur le Pacifique Canadien ou le Canadien National, à partir de Montréal, sur demande des passagers. Le bagage est aussi enregistré directement de Saint-Hyacinthe à destination.

Reservation de wagon-lit faite sans charge et avec promptitude.

Pour billets et renseignements, adressez-vous à Ernest. O. Picard, agent pour la ville, 35 rue Laframboise ou à F. C. Bouvette, chef de gare.

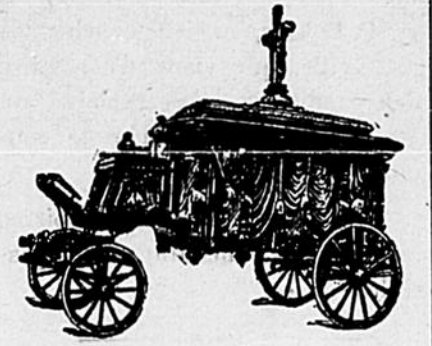
CASTORIA

Pour Bébés et Enfants.
La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée
Porte la Signature de *Wm. H. Ritchie*

V. J. MONGEAU

ENTREPRENEUR

DE POMPES FUNEBRES
ET EMBAUMEUR DIPLOME



Bons Services ::::: Prix modérés

Residence 473
Bureau 641

Rue Laframboise, Ville.

"LE CLAIRON" est publié et imprimé par l'Imprimerie Yamaska Incorporé, au No 173 rue Girouard Saint-Hyacinthe.

Tel. Magasin 325 :: Tel. Residence 593

P. RAVENELLE

Marchand de chaussures et cuir,

SELLIER ET CORDONNIER

Agent pour la chaussure "INVICTUS"

SUCCESEUR DE B. BELANGER

135 Rue Cascades

ST-HYACINTHE.

5 fév-6 août

A VENDRE

Un commerce de bois très bien établi avec une clientèle toute faite, un commerce très prospère pour un homme actif qui désire se faire une excellente position.

Aussi des lots à bâtir sur la rue Laframboise, où se trouve établi ce commerce de bois.

Aussi une propriété à trois logements, située sur la rue Delorme bâtiesse en bois bien finie.

Aussi une autre propriété au Village La Providence, bâtiesse à deux logements.

Le tout à de très bonnes conditions. S'adresser à :

JOSEPH SURPRENANT,
Commerçant de Bois,
Rue Laframboise, - St-Hyacinthe jno



Rien n'égale la
MINARD
TRIOMPHE DE LA DOULEUR
pour les douleurs et contusions
La première chose à faire lorsque vous vous faites mal c'est d'appliquer du célèbre Liniment Minard. Il est antiseptique, calmant, curatif et soulage immédiatement. L'éditeur d'une des meilleures revues agricoles des provinces maritimes, au cours d'une lettre qu'il nous adressait, dit : "Je dois dire que je ne connais pas de médicament qui a maintenu sa réputation depuis si longtemps que la fait le LINIMENT MINARD. Il a été le remède certain dans notre famille aussi loin que vont mes souvenirs et il a survécu à la concurrence d'une douzaine de pseudo-imitations."
MINARD LINIMENT CO. LIMITED
Yarmouth, N.E. F5

A VENDRE

Une jolie robe de soie et un phonographe ayant coûté \$190.00 pour \$120.00. S'adresser à 80 rue Concorde, Ville.

Ecole Commerciale Pratique COTE

Plus que jamais des études commerciales s'imposent. C'est une nécessité de l'heure présente. Les conditions sont différentes et plus compliquées qu'autrefois. Pour lutter avec avantage contre nos adversaires, il faut prendre une voie nouvelle, LA VOIE COMMERCIALE. L'ÉCOLE COMMERCIALE PRATIQUE COTE, afin de donner à ceux qui ne peuvent pas quitter leur position du jour l'avantage d'une INSTRUCTION COMMERCIALE PRATIQUE, a inauguré des

COURS DU SOIR

Il vous sera désormais possible, à un prix modique, de puiser, deux heures chaque soir et cinq soirs par semaine, dans un TRÉSOR inestimable de SCIENCES PRATIQUES.

Baucoup de garçons et de filles ont des aptitudes pour le commerce ; mais leur manque de connaissances soit en ANGLAIS, soit en COMPTABILITÉ ou en STENOGRAPHIE, nuit grandement à leur avancement. Pourquoi ne suivent-ils pas, à leurs HEURES DE LOISIR, un COURS COMPLET sur ces différents sujets qui leur permettra d'atteindre BIENTOT des POSITIONS IMPORTANTES dans le commerce, l'industrie et la finance ?

PROFESSEUR D. COTE

113, RUE CASCADES OU 136, RUE CONCORDE

VENTE PAR LE SHERIF

C. S. No. 778. District de St-Hyacinthe. Wilfrid Charpentier, Demandeur ; contre J. P. R. Coderre, Défendeur. Un emplacement situé en la cité de St-Hyacinthe à l'angle des rues Viger et Raymond, connu comme étant la juste moitié sud-ouest du lot No. 676, aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de St-Hyacinthe, avec maison, boutique de boucherie etc. Pour être vendu au bureau du Shérif, au Palais de justice, en la cité de St-Hyacinthe, le vingt-deux février courant, à dix heures, a. m.

St-Hyacinthe, 2 février 1921.
Jos. L. Cormier, Shérif.

SHERIFF'S SALE

S. C. 778. District of St-Hyacinthe. Wilfrid Charpentier, Plaintiff ; against J. P. R. Coderre, Defendant. An emplacement situated in the city of St-Hyacinthe at the corner of Viger and Raymond streets known as being the just south west half of lot No. 676 on the official plan and book of reference of the parish of St-Hyacinthe, with a building, butcher shop, etc thereon erected.

To be sold at the sheriff's office at the Court House, in the city of St-Hyacinthe, on the twenty second day of February instant at ten o'clock in the forenoon.
St-Hyacinthe, February 2nd 1921.
Jos. L. Cormier, Sheriff.

Parlons raison

Psychologie de l'annonce.

La mentalité publique paraît de nos jours dans un tel état d'ébranlement nerveux qu'elle a fait dire à Lloyd George : "Les peuples semblent être frappés du choc des obus." L'exagération envahit tous les domaines et cause partout des résultats néfastes : l'art dentaire en ressent les suites que l'annonce répécute. Les réclames attrape-nigauds émaillent par ci par là la grande presse et, faute de science, l'on fait mériter le plus grand nombre possible d'appartements aux murs dorés (sans oublier les coins d'escaliers), à l'outillage mystérieux, comme si la clientèle allait voir un dentiste pour admirer les appartements du propriétaire. Souvent des prix de bazar, s'alignent pour leurrer le client, dominés de portraits de sibylles à faire rêver des soldats en goguette, tout comme si la face humaine se passait au moule.

La plus grande découverte des temps modernes—la télégraphie sans fil—fut cependant faite par Branly dans un rez-de-chaussée. C'est la science et l'étude qui fait l'homme de profession. Personne ne veut travailler de nos jours et la preuve, c'est qu'on ne parle que de grèves dans les journaux. Certains professionnels trop souvent sont atteints de cette paresse néfaste et ils sont partout : au club, au jeu, à la jouissance, mais jamais dans les livres et à l'étude. Edison a dit cependant que la science se compose de 98% de transpiration et 2% d'inspiration. Faute de science pour attirer la clientèle l'on se rabat sur toutes sortes de demi-moyens parfois saugrenus, ou pour le moins peu sérieux, qui éclaboussent souvent leur auteur.

Le public a le droit d'être traité honnêtement. Les inventions du Dr Fournier sont là à l'encontre des légèretés de l'annonce, et les clients qui viennent à ses bureaux de tous les coins du pays et d'ailleurs sont la preuve journalière de l'appréciation de ses découvertes.

Les dentiers.

Qui dit dentiste dit dentier : l'un inclut l'autre. Il est question dans "Parlons science", des principales ruses malhonnêtes touchant le matériel pour fabriquer cette pièce de prothèse. Quant aux études et observations, recherches, connaissances anatomiques et dynamiques de la bouche cela dépasse les notions d'un grand nombre de dentistes.

Il vient de se former aux Etats-Unis une association nationale de dentistes qui vont s'occuper seulement de dentiers. Pour y appartenir il faut être choisi par la direction et payer \$100 (somme qui n'est jamais retournée). Après un an de postulat, si le candidat est reconnu être réellement un inventeur, un travailleur qui peut rendre service, il est alors déclaré membre. L'association compte à peine 20 membres sur 60,000 dentistes pratiquants aux Etats-Unis.

Anecdote vécue.

Il y a quelques années un mécanicien dentaire se présentait, sur bill, pour être reçu dentiste. Comme il n'avait fait que des dentiers durant 18 années de sa vie, il était à présumer qu'il savait quelque chose sur ce sujet. En présence de 11 (onze) examinateurs la question suivante lui fut posée : "Vous mettez généralement une succion, communément appelée un cœur, dans le fond du dentier ?—Oui.—Où cela ? —Dans le plus creux du palais.—Quel est le meilleur endroit de ce plus creux du palais ?—Impossible d'avoir une réponse. C'est étrange, mais le plus étrange fut que des 11 examinateurs il n'y avait que le président et l'auteur de la question qui connaissaient la réponse. Ceci lève un coin du voile sur l'ignorance en cette matière.

Le Dr Fournier a tourné et retournées 500 pages, au moins, de littérature sur ce sujet des dentiers que contient sa bibliothèque. Il a reçu et reçoit mensuellement depuis 20 ans toutes les meilleures revues publiées sur cette matière. Il a de plus eu maintes conférences avec les sommités reconnues dans cette ligne. Pour compléter le tout et après avoir tout essayé il a finalement risqué sa vie dans une expérience sur lui-même, le 9 juin 1916, par l'implantation et la retention durant 19 jours d'une vis métallique dans la machoire supérieure et cela pour essayer de résoudre à jamais le problème de la retention des dentiers. C'est dire, en résumé, que les connaissances du Dr Fournier en fait de dentier sont aussi complètes que la science peut fournir à date.

UNIQUE AU MONDE

"Extraction des nerfs dentaires absolument sans douleur en 5 ou 10 minutes, suivie immédiatement de l'obturation et de la prothèse complète en une seule séance." La somme de mille piastres (\$1,000.00) sera versée au fonds de souscription en faveur de l'Université de Montréal sur production de la preuve que l'affirmation ci-dessus est erronée.

La personne (ou le groupe) qui fera cette épreuve avec succès recevra \$500.00 pour défrayer ses dépenses.

Extraction et plombage des dents sans douleur par le même procédé.

Bureaux du Dr J.-N. PAUL FOURNIER
ST-HYACINTHE, Qué. : TELEPHONE 40

RESOLUTION DE CONDOLEANCES

A une assemblée spéciale des membres du Barreau de St-Hyacinthe, tenue au Palais de Justice, le 31 janvier 1921, à laquelle assistaient MM. Louis Lussier, C. R., V. Ernest Fontaine, C. R., J. O. Beauregard, C. R., Gustave Chagnon, J. B. Bousquet, et Th. Adéard Fontaine, avocats, sur proposition de M. Lussier, C. R., secondé par M. V. Ernest Fontaine, la résolution suivante a été adoptée:

C'est avec le plus profond regret et le un chagrin que les membres du Barreau de St-Hyacinthe ont appris la mort de Madame Emery Phaneuf, mère de leur confrère Emery Phaneuf, décédée à St-Hugues, le 29 janvier;

Les membres de ce Barreau prient la famille en deuil et tout spécialement M. Emery Phaneuf de bien vouloir agréer les respectueux témoignages de leurs sympathies les plus profondes et les plus sincères.

Copie de la présente résolution devra être transmise à la famille et publiée dans les journaux.

Extrait du registre des délibérations du Barreau de St-Hyacinthe.—

Le Secrétaire
Th. Adéard Fontaine

SOIREE D'AMATEURS

Les amateurs du Club Montcalm ont donné leur première soirée dramatique lundi soir au Théâtre Corona, sous l'habile direction de M. Amédée Lussier, directeur artistique du Club.

Sans doute on peut trouver à critiquer sur le succès de cette soirée, mais, prise dans son ensemble, on peut dire que cette soirée a été très bien réussie.

Tous les acteurs ont fait preuve de beaucoup de talent et de très bonnes dispositions pour le théâtre. Tous méritent des félicitations, et il nous fait plaisir d'avoir à féliciter particulièrement MM. Gaston Darcy, Paul Gagnon, Emile Senécal, H. Berthiaume, Jos. Surprenant, fils, et Armand Grisé, qui ont été superbes dans leurs rôles respectifs.

Nous sommes informé que M. Amédée Lussier va se remettre immédiatement à l'œuvre pour organiser une autre soirée dramatique, et nous avons l'assurance que cette fois son succès sera encore plus grand.

LE RECOMPTE DES BULLETINS

Les adversaires de M. Bouchard à la dernière élection pour la mairie qui a eu lieu le 24 janvier dernier, n'ont pas voulu accepter leur défaite avant le décompte des bulletins, devant un juge.

Or lundi dernier, l'honorable juge Martineau, de la Cour Supérieure se rendait à St-Hyacinthe pour faire le décompte des bulletins demandé.

Pratiquement bien peu de chose a été changé au résultat de l'élection du 24, puisque M. Bouchard reste élu par une majorité de 16 voix sur son adversaire M. Louis Augustin.

La majorité de M. Bouchard qui était de 20 voix le soir du 24 janvier, a été diminuée de 4 voix parce qu'un sous-officier-rapporteur a oublié d'initialier trois bulletins portant chacun un vote en faveur de M. Bouchard, et parce qu'un au-

tre sous-officier-rapporteur, en comptant ses bulletins a commis l'erreur d'en compter un de trop pour M. Bouchard.

"Il n'a pas encore son élection dans les mains", criaient partout avant le décompte des bulletins les partisans de M. Louis Augustin. Que vont-ils dire maintenant? Ils devront dire que le requérant a été taxé à \$63.00 pour apprendre par l'honorable juge Martineau que M. Bouchard est celui qui a été élu Maire de St-Hyacinthe, le 24 janvier 1921.

LE BAZAR

L'ouverture du bazar annuel des Révérendes Sœurs Grises de St-Hyacinthe s'est faite hier après midi à sept heures et demie, un banquet était donné auquel notre conseil municipal était convié.

Malgré que le temps soit bien dur, rare le travail et rare l'argent, on espère quand même que la charité de la population de St-Hyacinthe et des paroisses environnantes sera généreuse comme par les années passées, et que les recettes du bazar cette année, dépasseront les espérances des personnes dévouées à cette œuvre.

CONCOURS REMIS

Un concours de pool qui promettait d'être très contesté, et, qui devait avoir lieu mercredi soir, 2 février, au club Montcalm, entre MM. Philippe Bouvier et St-Amant a dû être remis à plus tard pour la raison que M. Bouvier dès mardi, était appelé en toute hâte à Montréal, auprès d'un de ses frères gravement malade.

THEATRE CORONA

8 ET 9 FEVRIER

Powder Puffs Follies

Une heure de vaudeville qu'il ne faudra pas manquer, c'est celle qui sera donnée au Théâtre Corona, mardi et mercredi prochains, 8-9 février, par dix jeunes fille. De la musique, de la danse, du chant et de la fine comédie, voilà en quoi consistera ce vaudeville. Le tout sera très moral et de nature à plaire aux pères, aux mères et aux enfants. Ce vaudeville sera donné en plus du programme ordinaire des vues animées.

Comme l'engagement de cette troupe de vaudeville coûtera très cher, les prix d'admission pour ces deux soirs seront 55 et 35 cts taxé comprise.

MAGASIN DE COUPONS

Un nouveau magasin de coupons s'ouvrira dans une semaine, à St-Hyacinthe, au No 62 rue St-Anne. Ce magasin sera tenu par M. O. P. Poitras, ancien boucher de cette ville, qui vient d'acheter à des conditions très spéciales, un assortiment considérable de coupons.

Nous souhaitons que M. Poitras reçoive tout l'encouragement possible.

PERSONNEL

Mlle Marie-Ange Hotte, qui était à St-Hyacinthe à l'emploi de M. E. Cartier, tailleur a laissé son emploi pour retourner dans sa famille à Upton.

RESOLUTION DE CONDOLEANCES

A une session régulière du conseil municipal du Village de St-Dominique tenue le premier février courant, il a été proposé par le conseiller Napoléon Bousquet secondé par le conseiller Clodémir Laplante, et unanimement résolu qu'une résolution de condoléances soit adoptée à l'adresse de M. J. E. Phaneuf, député de Bagot, qui vient d'être frappé cruellement par la mort de sa femme. Que copie de la présente résolution soit transmise à la famille en deuil et aux journaux de Saint-Hyacinthe.

N. R. Côté
Secrétaire

HONNEUR AU MERITE

M. Joseph Dansereau, dont on a publié le nom dans presque tous les journaux du pays comme ayant mérité le premier prix à l'exposition de beurre All-Canada ayant eu lieu ces jours derniers à Winnipeg est notre estimé concitoyen M. Joseph Dansereau, résidant à Saint-Hyacinthe depuis plusieurs années.

Nous lui offrons nos félicitations les plus sincères. Il a porté haut et ferme le drapeau de la province de Québec.

BIERES
et
PORTERS **DOW**
POUR LES VISITES.

VOTRE DENTIER EST SOUVENT DEFECTUEUX



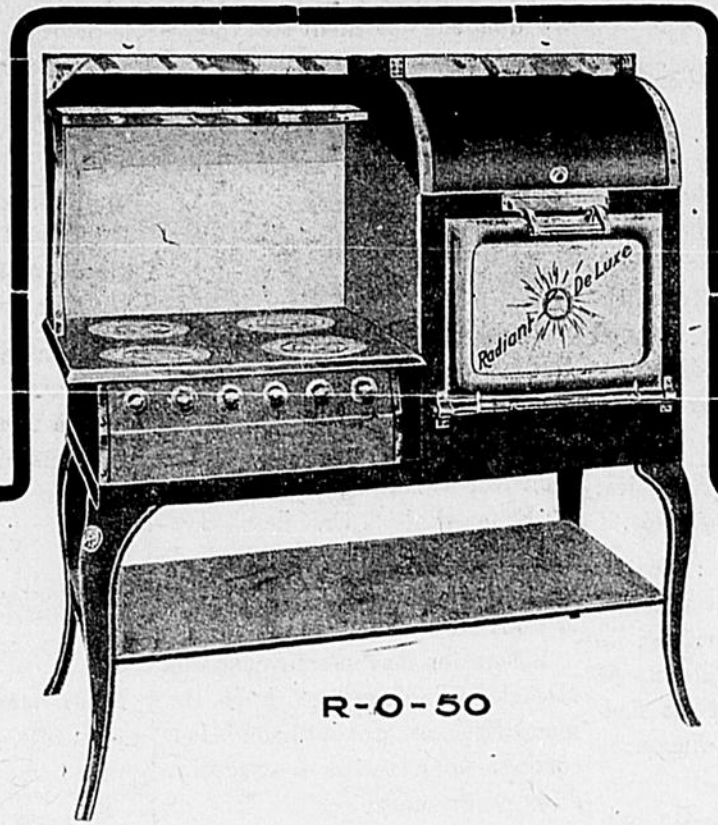
Pourquoi ne pas
vous en procurer
un garanti ne ja-
mais se briser.

Voyez nos échan-
tillons.

Dr A. Bedard

CHIRURGIEN-DENTISTE

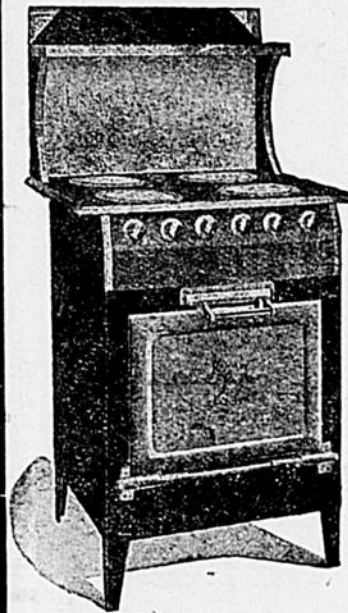
190 Blvd Girouard :: St-Hyacinthe.



R-O-50

Plus de Gaz Dans Notre Ville

Puisque c'est le poêle électrique qui est appelé à remplacer nos poêles à gaz, quel choix devons-nous faire? Le marché nous en offre plus d'un! Mais quel est le plus économique?



R-O-40

C'est sans contredit celui que nous offre La Cie Radiant Electric Ltée, Grimsby, Ont. qui vient d'ouvrir une succursale à St-Hyacinthe. Ce poêle est surnommé L'ECONOMIQUE.

SON POINT D'ECONOMIE EST DE 50%

Ces poêles sont visibles au bureau de M. W. AMYOT, 203 rue Cascades. Pour toutes informations veuillez vous adresser à:

M. Ant. GODBOUT,
Agent distributeur

Pour information le jour
PAQUET & GODBOUT
30 rue William.

Pour information le soir
81 rue St-Pascal.



Douze Occasions Superbes

MACHINES A LAVER ELECTRIQUES A RABAIS DE 35 p. c.

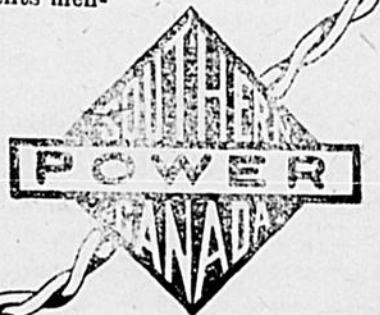
Les machines à laver suivantes, dispersées dans nos succursales et qui ont servi pour nos démonstrations, sont offertes aux prix extrêmement bas qui sont indiqués.

Voici une occasion unique de vous procurer une machine à prix bien au-dessous du coût actuel.

1—Type Agitator 1900	\$ 95.00
2—Perfection	90.00
2—Type Agitator 1900	95.00
1—Beatty Time Saver	105.00
3—Type Agitator 1900	105.00
1—Arnold	90.00
2—Semi-Cabinet Cave en Métal ABC genre cylindre	165.00

Comptant ou par paiements faciles, en douze versements mensuels, moyennant une majoration de 10%

Cette offre ne s'applique qu'à ces machines, elle est sujette à vente préalable.



ABONNEZ-VOUS AU JOURNAL

"Le Clairon"

VERITABLE ORGANE DU PARTI LIBERAL